La cour d'assises a-t-elle condamné un mort ?

La perpétuité a été prononcée contre un quadragénaire, hier à Caen. Il avait tiré sur un couple et un ami, tuant la femme. En fuite, il n'a jamais été retrouvé.

Procès inhabituel. Hier matin, à la cour d'assises du Calvados, le box des accusés est resté désespérément vide. Aurait dû y comparaître Yvan Antic, âgé aujourd'hui de 41 ans. Le 19 avril 2008, ce Caennais, **« fasciné par les films de guerre »** selon ses proches, se rend chez un couple : Corinne et Jérôme. Les relations sont conflictuelles. **« Très jaloux »,** il semble convoiter Corinne.

Mais ce jour-là, il veut se réconcilier. **« J'apporte une bouteille de vin et une pizza »,** annonce-t-il avant de se rendre avenue du Président-Coty, au Chemin-Vert, un quartier populaire de Caen. Un de leurs amis, Emmanuel, est là. Mais très vite, **« il leur reproche un dépôt de plainte pour harcèlement,** retrace un capitaine de la police judiciaire de Caen, seul témoin de cette audience sans accusé. **Il se lève et sort une arme dissimulée sur lui. »**

Colt de western

En l'occurrence un revolver de type Pietta, **« réplique des colts de western ».** Une arme dont on charge le barillet avec de la poudre noire et des projectiles. Il tire sur Jérôme, blessé à la mâchoire. Puis à bout portant sur la poitrine de Corinne Roux ; elle décédera à son arrivée au CHU de Caen. Enfin, il sort un couteau de chasse, **« dont la lame avoisinait les 20 cm »** et frappe Emmanuel en plusieurs endroits.

Yvan Antic s'enfuit chez sa sœur. Elle est absente, il laisse un message sur son téléphone mobile : **« J'ai fait un carnage. Je vais me jeter dans le fleuve. »** Puis disparaît.

Le SRPJ de Caen va multiplier les recherches : dragage de l'Orne, mandat d'arrêt international, placement sur écoute de sa famille. **« À ce jour, l'ensemble de ces recherches n'a rien donné »,** soupire le capitaine de police.

« Pensez-vous qu'il a mis fin à ses jours ? interroge le président de la cour d'assises. **Pourquoi ne le retrouve-t-on pas ? »** L'officier est partagé. **« Pourquoi se débarrasser de sa carte bancaire, de son téléphone avant de se tuer ? Il avait retiré 300 € les jours précédents. Mais j'ai de forts doutes qu'il puisse se mettre au vert, ça suppose une logistique, des moyens. Je pense plutôt qu'il a mis fin à ses jours. Ce n'est pas le premier désespéré qu'on ne retrouve pas. »**

Ce genre de procès par défaut criminel (1) est **« un peu frustrant pour les parties civiles »,** reconnaît un des avocats des victimes. Elles étaient toutefois nombreuses à demander réparation.

L'avocate générale, Mathilde Defretin, a demandé la réclusion à perpétuité. Ce qu'a prononcé la cour, en reconnaissant coupable Yvan Antic d'assassinat sur Corinne, de tentative d'assassinat sur Jérôme mais a écarté la préméditation pour Emmanuel, retenant une tentative de meurtre.

La cour a alloué 15 000 € aux parents de Jérôme, qui s'est suicidé quelques mois après l'affaire. 30 000 € à chacun des trois enfants de Corinne. Et de 4 000 à 15 000 € aux différents membres de sa famille. Ils devront se tourner vers la Civi (Commission d'indemnisation des victimes d'infraction) pour être dédommagés.

Laurent NEVEU.

(1) Avant la loi Perben II de 2004, on parlait de condamnation par contumace, en l'absence de l'accusé. On parle aujourd'hui de procédure de « défaut criminel ». La décision est rendue uniquement par des juges professionnels, même aux assises où siègent habituellement des jurés. Juger une personne en son absence permet aux victimes d'accéder à une indemnisation mais aussi de repousser la prescription : en matière de crime, elle passe à 20 ans au lieu de 10. Si le condamné est retrouvé avant, il sera automatiquement rejugé.

Antoine de Caunes tourne près de Falaise

Hier, le présentateur du *Grand Journal* est venu rendre visite à la millionième fan de la page Facebook de l'émission, une Calvadosienne.

Annie Lavoisier et Antoine de Caunes.

L'équipe a tourné une séquence à Villy-lez-Falaise, pour l'émission de « Canal + ».

Elle ne réalise toujours pas. Ce vendredi, Annie Lavoisier a reçu Antoine de Caunes, chez elle, à Villy-lez-Falaise, une commune près de Falaise. **« J'ai pris énormément de plaisir, qu'est ce qu'on a ri. »** Accompagné d'une équipe de télé, l'animateur vedette de *Canal +* est arrivé rue du Bout-du-Bas vers 11 h, pour un tournage express. **« Le nom de ma rue leur a énormément plu. »**

Cette Calvadosienne a été sélectionnée par la chaîne car elle est la millionième fan de la page Facebook de l'émission *Le Grand Journal*. **« J'ai vu la vidéo d'Antoine sur la page, qui promettait de s'inviter chez le gagnant. J'ai joué sans trop y croire »,** avoue Annie Lavoisier. Une semaine plus tard, elle reçoit un message de la production. Elle est l'heureuse gagnante. **« J'ai reçu un coup de fil pour bien me confirmer que ce n'était pas une plaisanterie. J'ai entendu sa voix, c'est là que j'ai commencé à réaliser. »**

Pour fêter l'événement, un tournage d'un sketch de plusieurs minutes est organisé. La production lui annonce qu'ils aimeraient tourner la séquence autour de son métier de meneur-cocheur et préparer une petite blague à Antoine.

Ce vendredi matin donc, l'animateur fait la connaissance de *Voltige*, la jument d'Annie. Une rencontre dont il se souviendra pour longtemps. **« Je lui ai demandé de s'occuper d'elle, mais surtout de son box, non nettoyé depuis une semaine »,** raconte, dans un grand éclat de rire, Annie.

Pour l'occasion, Antoine de Caunes avait revêtu un costard et des chaussures en cuir vernis. **« Celles de mon mariage. »** Pendant environ une heure trente, le comédien s'est prêté au jeu, avec un plaisir non feint. **« La Normandie, je l'aime cette région. C'est un coin que j'adore. J'y faisais du vélo gosse et j'habite à Trouville. Je serais resté volontiers, mais nous devons être à 16 h à Paris. J'ai le tournage du *Grand Journal* à 19 h. »** Un membre de l'équipe précise : **« Nous aurions pu tricher et trouver un fan à Boulogne mais Antoine tenait à tourner ici. »**

13 h, clap de fin, direction Paris. La séquence tournée sera diffusée lundi prochain, à 19 h, sur *Canal +*.

Charlotte BAHUON.

Regarder la vidéo sur ouestfrance.fr/falaise

Startup weekend revient à Caen en terre fertile

54 heures pour créer sa micro-entreprise innovante. Ce week-end, Caen joue dans la même cour que Lyon, New York, Oakland... Explications.

Commentaire-analyse

Le concours se joue à guichets fermés. La centaine de places disponibles et payantes s'est écoulée en quelques jours. Comme des petits pains. Jusqu'à dimanche soir, les salles de cours de l'École de management de Caen (EMN) seront autant fréquentées qu'en semaine.

La Chambre de commerce et d'industrie de Caen y organise la 3e édition du Startup weekend. Le principe ? Les concurrents, des développeurs, graphistes, marketeurs, chefs de produits/projets ou tout simplement passionnés de start-up, ont 54 heures pour développer une idée et créer l'embryon d'une entreprise innovante. Un concept lancé en 2005 aux États-Unis et qui a fait des petits. Ce week-end, Caen joue dans la même cour que Lyon, New York, Oakland et une dizaine d'autres villes dans le monde.

Une place usurpée ? Au contraire. **« Dans l'agglomération caennaise, il y a un terreau propice en terme de chercheurs et d'ingénieurs, notamment autour des nombreux laboratoires du plateau nord de Caen rattachés au Ganil** (Grand accélérateur). **Sans parler des entreprises comme NXP, Orange Lab »,** explique Alexis Michel, chef de projets à la CCI et cheville ouvrière du Startup weekend. Des locomotives innovantes qui donnent l'exemple et l'envie. **« Des pépinières d'entreprises existent déjà depuis plusieurs années, gérées par l'agglomération ou par la ville de Caen elle-même. Sans parler de l'incubateur d'entreprises Normandie incubation, qui a contribué à la création de près de 60 entreprises, généré près de 300 emplois et décroché une quarantaine de prix du ministère de la Recherche. »**

Plus de 100 personnes planchent jusqu'à dimanche pour créer des start-up.

D'énormes atouts insuffisamment valorisés. **« Avant, on m'aurait dit de parier sur Caen pour créer ma start-up, ce n'était pas une évidence. J'ai découvert qu'il y avait tout sur place pour réussir »,** concède Patrick Lallemand, étudiant ingénieur-informatique, qui a remporté l'édition 2013 du Startup weekend avec quatre autres étudiants. Qu'est-ce qui manque alors ? **« Nous souffrons parfois d'autocensure et d'un complexe d'infériorité,** estime Alexandre Wahl, directeur de la Mission régionale pour l'innovation et l'action de développement économique (Miriade). **En matière d'innovation, la Basse-Normandie possède d'immenses atouts et ne devrait avoir aucun complexe. »**

Pascal SIMON.

Jusqu'à dimanche soir, 3e édition du Start-up week-end organisé par la CCI Caen dans les locaux de l'École de management de Normandie, rue Claude-Bloch. Site internet : caen.startupweekend.org A suivre sur Twitter avec #swcaen

La vie des entreprises de l'Ouest sur ouestfrance-entreprises.fr

Publicité

Isolation Performance Energie (I.P.E.), une entreprise certifiée : reconnue garant de l'environnement

Quel est le métier d'I.P.E. ?

Depuis une dizaine d'années, **Isolation Performance Energie (I.P.E.)** œuvre sur le département du Calvados, dans le domaine des isolations de dernière génération. Au commencement de son activité, I.P.E. offrait ses services auprès de promoteurs et collectivités locales.
Reconnue pour son savoir faire et pour faire face à une demande importante, I.P.E. s'engage aujourd'hui auprès des particuliers. Filiale de la **Société de Plâtrerie Normande**, I.P.E. s'est adaptée aux nouvelles normes du **Grenelle de l'environnement** et obtenue le **label R.G.E** (reconnu garant de l'environnement), et est éligible au crédit d'impôt.

Pourquoi faire appel à I.P.E. ?

Très souvent les déperditions thermiques les plus importantes constatées dans une maison s'effectuent par la toiture.
La laine de verre, matériau incontournable en termes d'isolation, perd son efficacité au bout de 15 ans. Face à ce constat, **I.P.E. INNOVE**, en proposant un matériau responsable et respectueux de l'environnement : la laine minérale cardée et soufflée. La laine minérale est garantie 50 ans sans tassement naturel, apportant un confort été comme hiver.

IPE : une entreprise innovante, partenaire Bleu Ciel d'EDF 2014

La laine minérale soufflée a de hautes performances thermo-acoustiques. Elle a aussi l'avantage d'avoir une faible densité au m², I.P.E. anticipe en appliquant 46 cm de laine minérale soufflée correspondant a une **Haute Performance Thermique**, ce qui représente 5,4 kg au m², par comparaison aux autres qui sont autour de 10 kg au m².
Vous souhaitez des conseils, une vérification de votre isolation et savoir si vous avez des déperditions thermiques dans votre maison, les techniciens d'I.P.E. effectueront un diagnostic gratuit et sans engagement de votre habitation, en prenant contact :

I.P.E. - 10-15 Boulevard Charles Cros - 14123 IFS
02 31 83 23 26 - 06 72 01 39 64
www.isolation-performance-energie.fr

Isolation Performance Energie